

COMITE DE QUARTIER RUE DE L'EGLISE/CABREYRADE
26 SEPTEMBRE 2015

Présents : DERANQUE Roger (Maire) ; REUS Anne-Cécile (Adjointe), BRESSIER Martine (Conseillère municipale), MIRAN Audrey (Conseillère municipale), MORRA Roger (Conseiller municipal), BLACHERE Olivier, CARBONELL Alban, DI MEO Bernard, LE CARDINAL Eric.

Absents excusés : DELOGU-HAMELIN Marie-Christine (Conseillère municipale), PASSARO Daniel.

Absents : CONSTANTY Nicolas, GUEROUT François, PINABEL Laurence.

POINT SUR LA SAISON D'ÉTÉ

Dans l'ensemble, et malgré quelques incidents isolés, le calme semble revenu dans le quartier. La gendarmerie a toutefois dû intervenir lors d'une altercation entre habitants et un groupe de jeunes gens, assez excités, qui avaient garé leur véhicule au milieu de la rue.

Les passages plus fréquents des gardes et de la gendarmerie, ainsi que la communication auprès de la population résidente semblent malgré tout avoir porté leurs fruits.

Quant aux terrasses, une amélioration est à noter depuis la fermeture règlementée à 23h30. Il y a toujours des problèmes de savoir vivre, certains clients ne se préoccupant pas de la tranquillité des riverains et tenant conversation à voix haute malgré l'heure tardive.

Certains ont noté plus de passage cet été dans la rue, plus de touristes, qui viennent aussi pour visiter le musée, et apprécient le site.

A ce propos, l'attention des élus est attirée sur le fait que des pierres de la calade se détériorent déjà. L'entreprise va devoir faire des reprises, mais il faut aussi envisager un entretien régulier en interne, notamment des joints qui maintiennent la calade.

Sur le plan des incivilités, on note hélas la présence récurrente de déjections canines ...

Suggestion : installer un mât distributeur/collecteur de sacs vers la place de l'Église ?

JEUNESSE

Suite au questionnement de certains quant aux orientations que compte prendre la commune concernant les ados, un point est fait sur le projet de la Ferrage. En effet, à part le mini-stade qui a été inauguré cette année (coût = 15.000 €) les adolescents ne disposent pas actuellement de structures sur la commune destinées à accueillir d'autres activités (skate, roller, VTT, multisports, parcours sportif, etc. ...).

Cent vingt adolescents du village ont été invités à des réunions par la Commission « Jeunesse et Sport », ceci afin de prendre en compte leurs besoins et leurs envies. Trente sont venus aux réunions, et un programme a été élaboré en collaboration avec eux. Le bureau d'études pour l'aménagement a été retenu, nous aurons bientôt un premier retour et une communication plus précise pourra alors être faite.

Le début des travaux est prévu pour 2016. Ce projet est ambitieux et sera étalé dans le temps.

Néanmoins, les élus tâcheront de prendre en compte la plupart des besoins exprimés, progressivement et en fonction des priorités, les jeunes du village en faisant partie, bien entendu.

CIRCULATION

La Commission urbanisme s'est réunie récemment pour discuter de cette question, en tenant compte de ce qui s'était dit lors du précédent Comité de quartier.

Les propositions suivantes ont été retenues, avec mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 :

- Mise en place d'une zone semi-piétonne depuis le haut de la rue de l'Eglise (Presbytère) jusqu'au bureau de tabac. Dans une zone de ce type, la priorité est aux piétons, sans pour autant interdire la circulation. Les véhicules doivent rouler au pas.
- La rue sera en sens unique descendant sur toute sa longueur, sauf pour les véhicules des services publics et de secours. Les livraisons seront autorisées de 06h00 à 10h00, ce qui règle le problème des camions de livraison qui, n'arrivant pas à tourner au bas de la rue Tuffel, pourront donc remonter la rue pendant ce créneau horaire.

Le fonctionnement de l'arrêt minute au bas de la rue est soulevé : là aussi, force est de constater que son utilisation fait l'objet d'incivilités notoires de la part de certains qui s'arrogent le droit d'y stationner ... à titre permanent ! Ne pourrait-on pas le supprimer ? Cela semble compliqué, car le Maire rappelle qu'il avait été mis en place suite à une pétition mise en œuvre par le propriétaire du bureau de tabac et signée par ses clients pour qui cet emplacement est important.

AMENAGEMENTS URBAINS

Rue de l'Eglise : certains demi-tonneaux contenant les végétaux sont très endommagés, car fréquemment heurtés et déplacés notamment par des conducteurs peu scrupuleux cherchant tant bien que mal à se garer là où c'est interdit ! Il va donc falloir les remplacer. De plus, les lauriers-roses en place, outre le fait que leurs feuilles soient toxiques en cas d'ingestion, sont peu adaptés à un endroit ombragé, et ne fleurissent que très peu. Ils pourront être replantés en pleine terre dans des endroits plus ensoleillés et moins passagers du village.

La Commission urbanisme a discuté de plusieurs propositions, qui sont présentées au Comité de quartier.

- Première proposition : installer le long de la rue de l'Eglise, à droite et à gauche, du mobilier urbain de type boules ou poteaux anti stationnement (les barrières ne sont pas adaptées au dénivelé). Après discussion et consultation des catalogues de fournisseurs, il s'avère difficile de choisir, sachant que ce mobilier ne devra pas être trop coloré et brillant. Avec cette solution, disparition des bacs à fleurs, entretien nul.
- Deuxième proposition : persévérer avec du végétal. Une sélection de plantes rustiques mais fleuries tout l'été et parfaitement adaptées à l'emplacement a été proposée, à condition d'un minimum d'entretien ...
Reste à choisir le mobilier : il existe des jardinières carrées diverses, des pots, etc. ... La commune pourrait acquérir un diable afin de pouvoir les déplacer, notamment lors de la fête de l'Arbre de Mai.
- Troisième proposition : une alternance entre des jardinières et des boules.

Conclusion : chacun est chargé de regarder ce qui se fait ailleurs et de prendre des photos avant la prochaine réunion. Nous essaierons de faire venir un fournisseur sur place, avec des échantillons, afin de prendre une décision avant le printemps 2016. Pourquoi ne pas inviter les riverains lors de la présentation du mobilier urbain ?

Rue de l'Eglise : la partie basse piétonne de la rue et la partie haute entre la Cabreyrade et l'église restent à refaire. Elles seront à inclure dans les programmes d'investissement de la commune et pourraient être traitées de la même façon que la rue Max BOYER.

Place de l'Eglise : les blocs de pierre sont endommagés car souvent déplacés. Il est envisagé de les remplacer par des boules ou des potelets.

Autre possibilité : ces blocs de pierre étant quand même plus esthétiques, renseignement sera pris sur la possibilité de les fixer au sol tout en restant amovibles. Nous pourrions alors récupérer ceux qui sont Cours Pourrières, en meilleur état.

Portail de l'Etang : pourrait-on matérialiser par de la peinture au sol la suite du cheminement qui relie la place de l'Etang au Portail de l'Etang afin que les piétons soient dirigés vers la rue du Portail de l'Etang ?

Si possibilité, les modalités de mise en œuvre seront étudiées avec les services techniques de la commune.